

COREP SAS

Rue Radio-Londres
CS 50001
33323 BEGLES CEDEX

Déclaration UE de conformité

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Je soussigné, M.DAVID, agissant en qualité de Directeur Technique et Qualité pour le compte de la société COREP SAS dont le siège social est situé à Bègles déclare :

Le (s) produit(s) dans le tableau ci-dessous :

- est (sont) conformes à la (aux) directive(s) :

Directive 2014/35/UE

Directive 2014/30/UE

Directive 2009/125/CE

Directive 2011/65/UE

Directive 2017/2102/UE

Directive 2015/863 /UE

- que sa (leur) conformité a été évaluée selon la (les) norme(s) applicable(s) en vigueur :

EN 55015 : 2019 + A11 2020

EN 61000-3-3 : 2013 + A1 2019

EN 61000-3-2 2014

EN 61547 : 2009

IEC 62560 : 2011 + A1 : 2015

Le(s) produit(s) n'a (ont) pas subi de modifications de nature à remettre en question la conformité établie dans le certificat joint et, est(sont) conforme(s) à la législation d'harmonisation de l'Union applicable ::

Désignation, culot de l'ampoule et puissance	N° du certificat + Date	Nom du laboratoire émetteur	Référence Usine du produit mentionnée dans le certificat	Votre référence si elle diffère de la référence Usine mentionnée dans le certificat
AMPOULE LED E27 G95 12 W	6081298.51 12/08/20 6081300.01 07/09/20	DEKRA	9290024613	10532

Fait à Bègles, le 11 novembre 2022

M.DAVID- Directeur Technique et Qualité

